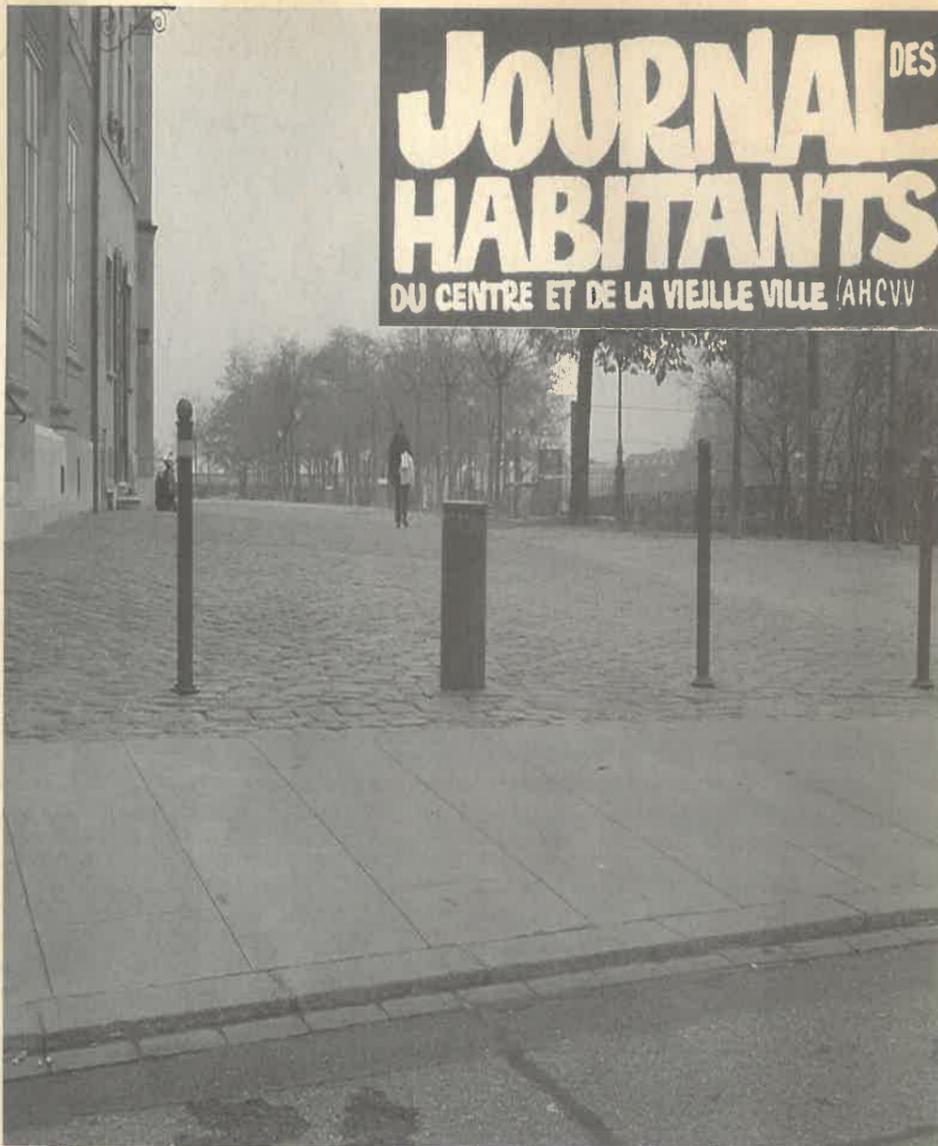


JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 81 - hiver 2000 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: M.-F. SPIELMANN, R. JUON
Tirage 7500 exemplaires - AHCVV: tél. 3108181

Pour leur deuxième rencontre informelle les députés et représentants des organisations internationales ont choisi de passer une soirée ludique dans la Vieille-Ville. Des visites organisées par des guides improvisés, parmi lesquels des membres de l'AHCVV, ont conduit les participants sur les traces de la Réforme, celles de la Croix-Rouge ou dans les méandres secrets de la Vieille-Ville.

Elus au Grand Conseil, Conseillers d'Etats, Ambassadeurs, responsables des organisations internationales ont participé à ces visites avant de déguster une Paella sur la Treille. La soirée s'est terminée par une mémorable partie de pétanque sous les fenêtres du Conseil d'Etat. La soirée s'est terminée aux petites heures chaque invité emportant en souvenir une pierre ramassée dans les rivières genevoises et décorées par les enfants de la Maison de quartier Chausse-Coq durant l'été.



Un groupe en visite à la chocolaterie Hautlé.



Route des Jeunes 9
1227 Acacias
Tel: 022 / 827 14 90



Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47

A l'écoute des habitants

Encore à peine quelques semaines et nous voici déjà aux portes d'un nouveau millénaire !

Tout au cours de cette année 2000, grâce à l'engagement bénévole de ses nombreux membres l'AHCVV a assuré une présence active dans notre quartier. A l'écoute des problèmes des habitants, nous sommes intervenus à de multiples reprises auprès des autorités sur les sujets concernant directement la vie des habitants de notre quartier.

Les problèmes auxquels nous avons à faire face restent liés à la lancinante question de la circulation, de la lutte contre le bruit et les nuisances ainsi que pour le maintien des logements. La mise en place de la politique dite des macarons avait suscité beaucoup d'espoir, si son introduction est plus ou moins réussie dans la plupart des autres quartiers, nous devons bien constater que les griefs que nous avons faits dès que nous avons eu connaissance des mesures mise en place dans notre quartier étaient fondés.

editorial

Les habitants de notre quartier sont en effet les seuls à avoir le privilège de payer un macaron sans avoir la possibilité de stationner leur véhicule dans leur quartier ! Ce n'est qu'après nos interventions vigoureuses que quelques correctifs ont été consenti.

Mais la vie de notre quartier et de notre association est aussi faite des fêtes que nous organisons le plus souvent en collaboration avec la maison de quartier de Chausse Coq.

Ainsi nous avons participé en commun aux Fêtes qui marquent les saisons : la Fête de la première feuille, puis de l'arrivée de l'été. En juin nous avons Fêté les 20 ans d'activités de l'AHCVV et organisé son habituel tournoi de pétanque. En septembre une nouvelle manifestation a eu lieu sur la Treille, elle réunissait les autorités cantonales, des représentants de la Genève internationale ainsi que notre association et la maison de Quar-

1200 Genève 3

P.P.



Andrienne SOUTTER
4, rue St-Victor
1206 GENEVE

Annancer les rectifications d'adresse selon A1, n° 552

tier dans une Fête conviviale. 80 ambassadeurs, une cinquantaine de député et des membres du Conseil d'Etat ont participé à des visites guidées de la Vieille Ville, puis à une mémorable partie de pétanque sur la Treille.

Le 9 décembre prochain nous organiserons, notre traditionnel bal de l'escalade et son vin chaud sur le parvis de l'Ancien Arsenal.

Un bal qui remporte année après année un franc succès démontrant ainsi de manière éclatante qu'il répond à un véritable besoin, notamment auprès des jeunes. Nous espérons vivement que l'accord intervenu avec la Compagnie 1602 sur le déroulement de la fête contribuera à assurer le succès de ces manifestations, nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux dès 20h00.

**BAL DE L'ESCALADE
DE L'AHCVV
LE SAMEDI 9 DECEMBRE
dès 20 heures**

**Venez nombreux
à notre traditionnel
bal de l'Escalade,
Gratuit et en plein air,
sous les canons**

Propositions de membres de l'AHCVV

Dans les zones piétonnes, et notamment en Vieille-Ville, les rues piétonnes sont fermées dès 11 h 30.

Depuis de nombreuses années, les zones piétonnes étaient fermées par des chaînes mises en place en fin de matinée par les agents de ville, puis ouvertes le matin pour permettre l'accès aux livraisons et aux ayants droit.

Ce système hors du temps, indépendamment du fait qu'il n'est pas plus pratique qu'esthétique, pose de multiples problèmes: accès en dehors des heures d'ouverture pour des cas urgents, ou est tout simplement inadapté aux nouvelles dispositions mises en vigueur: nouvelles dispositions réglant le trafic et le stationnement dans les zones résidentielles et l'introduction des macarons réglant le stationnement dans les zones d'habitation.



Depuis de nombreuses semaines, les chaînes ne sont plus mises en place, ce qui provoque des abus et des nuisances dans la Vieille-Ville, notamment la nuit. Le parking sauvage pose d'importants problèmes de sécurité: dans la situation actuelle, il serait impossible aux véhicules d'urgence (ambulances et pompiers) d'accéder à la Vieille-Ville.

De nombreuses municipalités, des villes et même des villages, tels que Nernier par exemple, ont résolu le pro-

blème d'accessibilité aux zones piétonnes par la mise en place de bornes rétractables utilisables par les ayants droit.

Les particularités de la Vieille-Ville de Genève permettraient, sans grands investissements, la mise en place de telles bornes pour régler l'accès de la Vieille-Ville aux seuls ayants droit. Une solution d'autant plus facile à mettre en application que l'accès à la Vieille-Ville est limité par quelques rues seulement. Il est

incompréhensible que de telles solutions, simples du point de vue de la mise en place, efficaces, ne demandant pas d'importants investissements et surtout réduisant les frais d'intervention des agents de ville ne soient pas encore mises en place pour répondre aux problèmes de sécurité et de mise en valeur de la Vieille-Ville, Vieille-Ville qui mérite mieux que la gabegie qui règne actuellement en raison du laxisme des autorités cantonales et municipales.



Théo
29 mai 2000
14, Place Longemalle

Alyosha
13 août 2000
57, rue du Rhône

Giacomo
1 septembre 2000
1, rue René-Louis Piachaud

Alexandre, Bryan
14 septembre 2000
12, rue Tour-Maitresse

Bianca, Françoise, Aurore
2 octobre 2000
8, rue de l'Hôtel-de-Ville

Réponse du Conseil Administratif du 21 juin 2000 !

La circulation et le parcage dans la Vieille-Ville sont régis par un arrêté du Département de justice et police et des transports (DJPT) du 21 décembre 1998.

Les mesures prises dans cet arrêté découlent de séances de concertation ayant réuni tous les milieux intéressés. A strictement parler, il n'existe donc pas de «règlement de l'Etat» fixant des règles de circulation en Vieille-Ville.

Rappelons que certaines chaînes de la Vieille-Ville restent fermées, sauf manifestation exceptionnelle ou passage de véhicules d'urgence, dans certaines zones totalement interdites à la circulation, comme le bastion Saint-Antoine, la cour Saint-Pierre, la promenade de la Treille et la place Agrippa d'Aubigné. Il s'avère toutefois que certaines dispositions de l'arrêté susmentionné ne sont pas compatibles avec la fermeture des chaînes à 11 h 30, en particulier celles qui autorisent les bénéficiaires de macarons à accéder en tout temps à la zone piétonne afin d'y garer leurs véhicules sur les places prévues à cet effet.

Afin d'appliquer les nouvelles dispositions contenues dans cet arrêté du DJPT, les agents de ville ont laissé ouvertes les chaînes traditionnellement fermées à 11 h 30. Certains véhicules ne bénéficiant pas d'un macaron ont ainsi pénétré dans la zone piétonne de la Vieille-Ville pour y stationner illicitement. En vue de modifier la teneur de cet arrêté et de rétablir l'ancien usage d'une fermeture des chaînes à 11 h 30, une demande a été faite auprès de M. Ramseyer, conseiller d'Etat. Il est important de relever que, si une telle modification était acceptée, elle aurait pour effet de priver les bénéficiaires de macarons de leur droit d'accès aux places de stationnement situées dans la zone piétonne. Etant donné ce qui précède, toutes les dispositions ont donc été prises afin de rétablir l'ancien système de fermeture des chaînes à 11 h 30 dans la Vieille-Ville.

En ce qui concerne la place de l'Ile, son accès est limité par des chaînes fermées à 11 h 30 par les agents de ville après les livraisons. Quant au quai des Moulins et au quai de l'Ile, côté de la Tour de l'Ile, ils sont munis de bornes à commande électrique

programmées pour s'élever automatiquement à 11 h 30, empêchant ainsi le passage.

A l'intérieur des bornes, il existe un parking situé au sous-sol d'un immeuble, sur domaine privé. Les propriétaires des véhicules stationnés dans ce parking bénéficient de clés et de télécommandes permettant l'accès en tout temps. Toutefois, lorsque les bornes restent exceptionnellement abaissées, en raison d'une panne, des véhicules non autorisés peuvent s'introduire et stationner de façon illicite à proximité de cet immeuble. Lorsqu'ils constatent ce type d'infraction, les agents de ville interviennent à l'encontre des contrevenants.

BAL
DE L'ESCALADE
DE
L'ASSOCIATION
DES HABITANTS
DU CENTRE
ET DE LA
VIEILLE-VILLE

SAMEDI 9 décembre
dès 20 heures

BAC
FRANÇAIS COURS
PONCET
4 cours de Rive

BAC LETTRES et ECO
Préparation par petits groupes
en 1 ou 2 ans

Renseignements et inscriptions
022.786.01.69

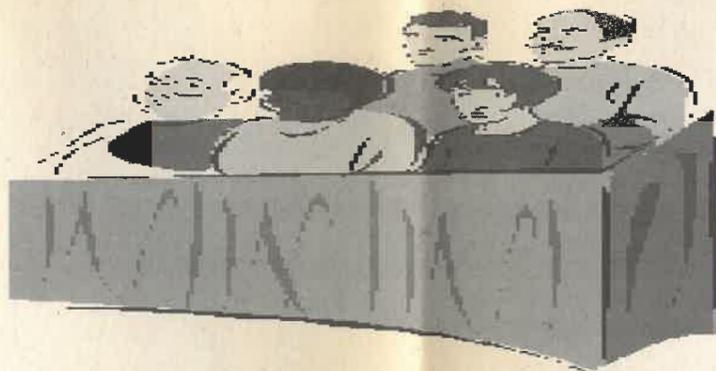
CHOCOLATERIE
TEA-ROOM

Chocolats maison
Truffles champagne
Caramels à la crème

Ferme le dimanche - sauf Escalade et Noël
Bourg-de-Four 12
1204 Genève ☎ 310 40 94

(R.J) En attendant la décision des autorités, La « BORNE » de la Promenade de Saint-Antoine fonctionne toujours et bien. J'imagine cet hiver le reflet de la couronne de rubis sur le tapis de neige, ce sera féérique. Quel bonheur de pouvoir admirer une nouvelle perspective libérée de tout obstacle de véhicule. Ceux qui rigolent c'est les responsables du parking, ça ne désemplit pas. Les automobilistes se déplacent sur leurs pieds, ils jouent le jeu alors tant mieux et bravo.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL



Pavement de la rue Calvin.

En réponse à une question concernant le pavement de la rue Calvin, le Conseil Administratif a précisé que le pavage de la rue Calvin a été déposé pour l'ouverture de fouilles en vue de la pose de fibres optiques pour le service SIG Télécom.

Ces travaux ont débuté le 21 octobre 1999 et se sont terminés juste avant Noël. Etant donné les conditions météorologiques peu favorables à cette période, les travaux définitifs n'ont pas pu être engagés et ce sont des réfections provisoires, en tapis froid, qui ont été effectuées.

Les réfections définitives du pavage seront exécutées au printemps 2000.

En fait, nous sommes en décembre 2000 et les travaux de réfections sont toujours en cours !

Motions

vote le 15 novembre 2000

Arrêt supplémentaire «facultatif» pour le minibus 17 desservant la Vieille-Ville,

Considérant:

que l'accès des voitures à la rue Farel et à la rue des Barrières est compliqué;

que des familles avec enfants, ainsi que bien des personnes âgées, dans le périmètre de la cathédrale, n'ont pas de voiture;

qu'à l'époque des travaux à la rue de l'Hôtel-de-Ville, le minibus faisait déjà le tour de la cour de Saint-Pierre;

que ce minibus dispose d'un temps d'arrêt de rattrapage de cinq minutes au bas de la Treille; que le détour demandé ne représente qu'une minute supplémentaire.

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à prendre contact avec la société privée dont dépend le minibus 17, afin de soulager bon nombre de résidents de ce quartier.

Installation de bancs et d'un abribus devant l'entrée principale du parc des Bastions

Considérant:

que, tout au long de la journée, beaucoup de visiteurs et d'usagers des tramways s'attardent sur le vaste trottoir devant l'entrée du parc des Bastions; que, de l'autre côté des rails, une guérite existe, mais qu'elle est trop petite;

que beaucoup de mamans avec enfants, de personnes âgées et d'autres usagers des trams stationnent là,

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'envisager au plus vite l'installation de trois ou quatre bancs sur l'espace vide devant l'entrée principale du parc des Bastions, afin d'être agréable à ses citoyens, ainsi qu'un abribus pour les jours de mauvais temps.

COUP DE CŒUR

GALERIE DU GRAND-MEZEL
1, GRAND RUE
1204 GENÈVE
310 03 32

Huguette Mauris
et
Christiane Wellhauser

ont le plaisir
de vous informer
que le vernissage
de l'exposition
du peintre cubain

BONACHEA

aura lieu le
13 décembre 2000
de 17h00 à 20h00

La Galerie est ouverte
me au ve 15h00 - 19h00
sa 14h00 - 18h00

Scènes
d'intérieur

Cadeaux, tissus,
décoration d'intérieur

25, Grand'Rue 1204 Genève
Tél. (022) 311 15 00

BLANCHISSERIE TEINTURERIE

Mme M. Mori

repassage à la main - livraison à domicile
service couture - travail artisanal

Tranchées-Net

3, rue Charles-Bonnet

(près du Petit Palais)

Tél. 347 35 72

8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 19 h. - Fermé le samedi

**LE SAMEDI 9 décembre
dès 20 heures
L'ASSOCIATION DES
HABITANTS DU CENTRE
ET DE LA VIEILLE - VILLE
ORGANISE
SA TRADITIONNELLE
FÊTE DE L'ESCALADE
vin chaud, saucisses**



CHEZ MA COUSINE

" ON Y MANGE DU POULET "

6, PL DU BOURG-DE-FOUR

VIEILLE-VILLE GENÈVE

Tél. 022 / 310 96 96

GALLERY JEANS

7, rue de la Madeleine 1204 Genève

Tel. (022) 311 52 85

Lee

THE JEANS THAT BUILT AMERICA

BULLETIN D'ADHESION A L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association
des Habitants du Centre et Vieille-Ville

Nom:

Adresse:

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.

CP 3029, 1211 GENEVE 3

COURS DE PIANO

COURS DE PIANO

à la Maison des Petits de St-Antoine
avec Michel Muller
(professeur diplômé Conservatoire supérieur, Genève)
tél. 793 03 24 ou 076 346 03 24

Leçons individuels, solfège inclus:
l'enseignement est basé sur le rapprochement de l'écoute et de
la sonorité selon les méthodes les plus modernes d'aujourd'hui

l'ensemble vocal GALLI CANTUM

recrute les amateurs du classique
vous êtes tenor, baryton, alto ou soprano
débutant(e) ou initié(e)

alors n'hésitez plus, venez rejoindre
le chœur de votre quartier



Stage D'HISTOIRE DE L'ART répétitions tous les mardis à 20h15

avec Muma Soler, historien de l'art
du 24 janvier au 4 avril 2000

tous les mercredis de 20h à 22h (excepté le 28 février)

L'Art est le miroir dans lequel la société reflète ses idéaux, ses préoccupations,
ses envies et ses rêves. Pour comprendre les enjeux qui ont permis à un chef-d'oeuvre
d'éclorre, pour découvrir la vie passionnante d'artistes qui ont tout donné à l'Art...
Venez ressentir l'émotion de pénétrer au coeur d'une oeuvre!

Renseignements: Maison de Quartier Chausse-Coq



4-6, rue Chausse-Coq, 1204 Genève - tél. 311 00 61

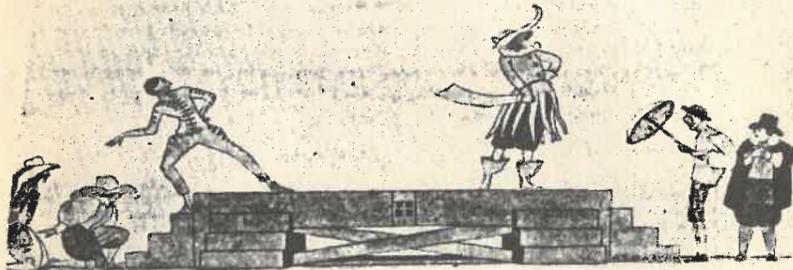
Peinture - Architecture - Sculpture - Techniques

- Objectifs**
- Découvrir les différents courants de l'expression artistique.
 - Acquérir les notions de base de l'histoire de l'art européen.
 - Comprendre les termes spécialisés et les techniques.
- Contenu**
- Cours chronologique. Périodes étudiées: art égyptien, art grec, art romain, art chrétien primitif, art roman, art gothique, la Renaissance, le Baroque, l'Impressionnisme, les "ismes" du XXe siècle (Cubisme, Expressionnisme, Fauvisme, Surréalisme...)
- Méthode**
- Présentation de la période
 - Biographie succincte des artistes concerné(e)s
 - l'illustration par des images, documents, diapositives
 - discussion, échanges de points de vue

Prix du Stage : fr. 200.--

ATELIER THÉÂTRE

avec Claude Chenevière-Delon, professeur,
comédienne et metteur en scène



enfants dès 7 ans
lundi: 16h45-18h45
dès 11-16 ans
lundi: 18h45 - 20h45
jeunes, dès 16 ans
samedi: 11h à 14h
tarifs: enfants fr. 200
jeunes: fr. 240
par trimestre

Exercices de mémoire,
d'improvisation et d'observation
apprentissage de l'expression
orale et corporelle
acquisition d'une aisance
en public
Interprétation avec des textes
classiques et modernes
spectacle en fin d'année

Aux Anciens du Bourg-de-Four

novembre 2000

**Notre Bourg-de-Four
Reste un carrefour**

**On rencontre des Artistes
Joyeux ou tristes**

**On approche des peintres recherchés
dont le talent est parfois mal payé**

**On discute politique au Bistrot
Souvent devant un verre de trop**

**L'Ambiance est parfois de pierre
Devant la Cathédrale Saint-Pierre**

**Le Conseil d'Etat a son habitat
Le Grand Conseil assure les débats**

**Notre Bourg-de-Four est un foyer politique
Ses rues, ses boutiques sont magnifiques**

**Ses habitants dont nous faisons partie
Sont talentueux, malicieux, c'est leur patrie**

**Ce sont des gens merveilleux
Les anciens du Bourg-de-Four sont parmi eux**

**Que notre amitié légendaire
Nous aide en ce troisième millénaire**

**A conserver notre Bourg-de-Four toujours présent
Les anciens du Bourg de Four le souhaitent profondément**

**Ce sont leurs vœux chaleureux et émouvants
En souvenir des amis disparus qui nous manquent
énormément**

Robert DUMONTAY

Ont participé à ce numéro:

Marie-France SPIELMANN(MFS)

Roman JUON (RJ)

(NMF)Nathalie Magnenat-Fuchs

Les articles signés n'engagent que la responsabilité individuelle de
leur auteur.

Les « ANCIENS DU BOURG-DE-FOUR »

(RJ)Samedi 18 novembre les
anciens du Bourg de Four se sont
retrouvés pour leur banquet annuel
au restaurant des Vieux Grenadiers.

Cette année, ils ont invité Madame
Doris Keller, animatrice de la Maison
de quartier de la Vieille-Ville,
Chausse-Coq. Doris a été chargée
par le comité de la maison de quartier
d'organiser pour cette année une
exposition de photos et de documents
souvenirs de cette joyeuse équipe
de bambins qui ont hanté ce haut lieu
de Genève. Que de bêtises ils ont pu
faire, à les entendre, on va revivre les
années 30, période où les genevois
s'affirmaient.

J'ai appris que le boulanger du Bourg-
de-Four Gabriel Loup, a été tué le 9
novembre 1932 lors de fusillade par
l'armée à Plainpalais, il fut une des
onze victimes de ce jour marqué
d'une pierre noire.

L'exposition s'ouvrira le 29 mars 2001
et se terminera le 12 avril. Lors de ce
banquet, Doris a montré quelques
photos d'archives aux participants,
lorsque Frédérique Franca se reconnu
dans l'épicerie de son père, il a fondu
en larmes et sous le coup de l'émotion
paya le café à toute l'assemblée.

Le président M. Corbat a annoncé les
décès et en particulier celui de Roger
Epiney dit *Pépin » un éminent
accordéoniste et de surcroît
footballeur célèbre d'UGS. Il jouait à
l'aile gauche à l'époque où cette équipe
était en ligue nationale A et jouait en
championnat suisse contre les riches
qu'étaient Servette. Trois joueurs qui
s'entraînaient au Bourg-de-Four,
dans le petit parc situé en dessous
ont joué à UGS. Ils m'ont prié de
présenter leurs excuses à la dynastie
des Julien, pour tous les carreaux de
la librairie qu'ils ont cassés.

Alors, en principe au printemps
prochain au Bourg-de-Four.